

Un carnet de voyages pour découvrir «l'Armagnac Confidentiel»

Terroir



Le site de Tonneteau à Gondrin où était présenté hier «Armagnac Confidentiel» est riche de ces «pierres secrètes» nichées au milieu «de vignes gourmandes» du pays d'Armagnac./ Photo DDM, Sébastien Lapeyrière

œnotourisme et spiritourisme... En pays d'Armagnac, 20 chapelles «d'intérêt historique majeur» sont priées de servir de rampe de lancement vers 63 domaines viticoles.

Pour nous aider à «entrer en confidences» avec le Pays de l'Armagnac, quoi de mieux que le guide œnotouristique «Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac», présenté hier à Gondrin. Au Sanctuaire de Tonneteau, superbe site ombragé qui est l'une des 20 chapelles et/ou églises dont ce guide de poche fait grand cas.

A 5 000 exemplaires

Il nous présente aussi quelques «incontournables» armagnacais dont la villa de Séviac à Montréal, le château de Mons et sa salle œnomédia à Caussens, la cabane de vigne de Lian à Gondrin, tout en nous «guidant» vers 63 domaines viticoles de ce Pays d'Armagnac que préside Elisabeth Mitterrand. «Cette collection est un projet collectif réalisé en partenariat avec les quatre offices du tourisme et l'interprofession de l'Armagnac, du Floc de Gascogne et le syndicat des vins côtes-de-Gascogne. Elle invite à parcourir le terroir viticole d'Armagnac-Gascogne en mettant en avant 20 chapelles d'intérêt historique majeur au milieu des vignes et une sélection de 63 domaines viticoles accueillant du public» résume la présidente avant de poursuivre: «Des panneaux d'interprétation sur sites ainsi qu'un carnet de voyages édité en 5 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les offices de tourisme et sur les salons donneront au public les clés des paysages et de leur histoire sans oublier les spécificités de notre vignoble et ses produits». Mettre du «petit» patrimoine local et religieux en l'occurrence, au service du développement touristique et de l'économie viti-vinicole de ce «pays» gersois, le projet ne pouvait que séduire les trois filières viticoles de ce territoire. Patrick Farbos pour le Floc, Jérôme Delor pour l'Armagnac et Alain Desprats pour le côtes-de-Gascogne ont donc signé des deux mains avec Elisabeth Mitterrand «la convention inédite de partenariat» engageant ces divers partenaires. Le concours des Amis des Eglises anciennes et celui d'Arbre & Paysage 32 nous ont été aussi très utiles, souligne Matthieu Dinguidard, responsable Tourisme & Culture du Pays d'Armagnac, non sans ajouter qu'une collection se doit d'être «vivante». Sa valorisation digitale est en chantier et d'autres édifices (moulins, lavoirs...) ainsi d'autres domaines viticoles pourront la compléter, l'enrichir... Et tant mieux si les «sites» ainsi mis en valeur deviennent le théâtre d'événements favorisant eux aussi «le développement de l'œnotourisme et du spiritourisme» au service d'un «pays de slow tourisme» que l'on ne peut qu'inviter à visiter, à déguster...

La phrase

Le chiffre : 3

voyages > en Armagnac. Le carnet de voyages «Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes» propose notamment trois «voyages»: autour de Condom et Montréal, autour d'Eauze et de Vic, autour de Nogaro et Cazaubon. 3 voyages jalonnés chacun par 7 églises ou chapelles et une vingtaine de bonnes adresses viticoles pour rencontrer les producteurs et découvrir leurs meilleurs produits: vins, floc, armagnacs.